

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 22 septembre 2022, s'est réuni le 29 septembre 2022, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
 ARZON : Roland TABART
 BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
 BRANDIVY : Pascal HERISSON
 COLPO : Freddy JAHIER
 ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
 GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
 ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT
 ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
 LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
 LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI (arrivé à 18h15)
 LE BONO : Yves DREVES
 LE HEZO : Guy DERBOIS
 LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
 LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE
 MEUCON : Pierrick MESSAGER
 MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
 PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
 PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
 PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
 PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
 SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD
 SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
 ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
 SAINT-NOLFF : Eric ANDRIEU
 SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT
 SENE : Sylvie SCULO - Anthony MOREL
 SULNIAC : Marylène CONAN
 THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
 TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
 TREFFLEAN : Claude LE JALLE
 VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOISIEN

Ont donné pouvoir :

ELVEN : Gérard GICQUEL a donné pouvoir à Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
 Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
 GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
 LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
 SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
 SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN
 Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
 Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
 SENE : Régis FACCHINETTI a donné pouvoir à Sylvie SCULO
 SURZUR : Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS - Yvan LE NEVE
 VANNES : Michel GILLET a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE
 Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Monique JEAN
 Olivier LE BRUN a donné pouvoir à François ARS
 Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN
 Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS
 Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

SENE : Katy CHATILLON-LEGALL
 SULNIAC : Christophe BROHAN
 SURZUR : Yvan LE NEVE
 THEIX-NOYALO : Christophe HAZO
 VANNES : Christine PENHOUE

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

MARCHES PUBLICS

COMMUNE D'ARRADON

**TRAVAUX DE REHABILITATION
DES RESEAUX D'EAUX USEES ET D'EAU POTABLE**

**SECTEUR DU MOUSTOIR, SECTEUR DE LA TOULINE
ET CHEMIN DE KERVERHO**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur Denis BERTHOLOM présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée, selon une procédure adaptée soumise aux L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, pour des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable - Secteur du Moustoir, secteur de la Touline et Chemin de Kerverho - sur la Commune d'Arradon.

Les travaux sont répartis en deux lots définis comme suit :

- lot n° 1 : Secteur du Moustoir
- lot n° 2 : Secteur de la Touline et chemin de Kerverho.

A l'issue de la consultation, deux offres ont été réceptionnées dans les délais impartis pour le lot n° 1 et trois offres pour le lot n° 2.

Au regard de l'analyse des offres, effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 septembre 2022, a décidé de donner un avis favorable à l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Lots	Désignation	Entreprise	Montant € HT
1	Secteur du Moustoir	Groupement DEHE TP/STURNO	897 969,00 € HT
2	Secteur de la Touline et chemin de Kerverho	TPC OUEST	267 784,20 € HT

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 septembre 2022, il vous est proposé de :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les deux marchés cités ci-dessus ainsi toutes pièces relatives à ce dossier ;
- de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces travaux ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

Le secrétaire de séance,

David ROBO

Morgane LE ROUX

